

à l'Administration de la Compagnie universelle  
du Canal maritime de Suez  
Place Vendôme n° 12  
Paris

Trieste le 14. février 1861.

En prompt réponse de votre estimée  
lettre du 6 C<sup>t</sup>, je regrette de ne pouvoir faire  
remplir la feuille de transfert, que vous avez bien voulu  
me transmettre, à l'égard des deux actions Ducati,  
ayant fait l'acquisition de ces deux actions, après le décès  
du souscripteur, pour en soulager la veuve, qui a  
signé le transfert sur le certificat n° 16606. que je  
vous remets ci-joint, d'après votre indication.

Letta Dame étant absente de Trieste, je ne saurais  
de quelle manière faire ultérieurement constater la copie  
sans encourir de formalités interminables, et comme il  
s'agit d'un objet si mince, je pense que ma déclara-  
tion de vouloir répondre de toutes les conséquences  
de ce transfert, dont veuillez prendre acte, suffira  
à la modification du certificat que veuillez me remettre  
de retour transféré à mon nom.  
Agréez, mes amis, l'assurance de mon estime  
distinguée

C. P. Rossetti

1550/44/1